



CTB



RAPPORT FINAL

ACQUISITION DES ENGINES DES TRAVAUX PUBLICS NECESSAIRES A LA POURSUITE DU PROGRAMME DES PETITS ET MOYENS BARRAGES DANS LES BASSINS DE SOUSS MASSA DRAA- MOR 0603211



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION | 3 |
| 2. APPRECIATION | 5 |
| 3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION | 8 |
| A. SI NÉCESSAIRE, DÉCRIVEZ L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE ET LES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES DE LA PRESTATION, TELS QUE MENTIONNÉS DANS LE DOCUMENT DE PROJET AINSI QUE LES CHANGEMENTS OPÉRÉS (QUAND, COMMENT ET POURQUOI) | 8 |
| B. DANS QUELLE MESURE L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE DE LA PRESTATION A-T-IL ÉTÉ ATTEINT, EN FONCTION DES INDICATEURS RETENUS ? | 9 |
| C. DANS QUELLE MESURE LES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES DE LA PRESTATION ONT-ILS ÉTÉ ATTEINTS, EN FONCTION DES INDICATEURS RETENUS ? | 10 |
| A.1.2. : Lancement des Appels d'Offres..... | 10 |
| A.1.3. : Attribution des marchés de fournitures | 11 |
| A.1.4. : Réception des engins de chantier..... | 11 |
| A.1.5 : Formation spécifique des conducteurs et mécaniciens | 12 |
| A.1.6 : Etablissement de contrat cadre avec les mécaniciens agréés par les fournisseurs | 12 |
| RÉSULTAT R2 : «LA GESTION DE LA MAINTENANCE EST AMÉLIORÉE» | 12 |
| Activité 2.1 : Achat du matériel informatique et logiciel..... | 12 |
| 2.1.1 : Elaboration des Cahiers de Charge | 12 |
| 2.1.2 : Lancement de l'appel d'offres | 12 |
| 2.1.4 : Développement spécifique et installation du logiciel de GMAO..... | 13 |
| 2.1.5 : Formation et suivi des utilisateurs du logiciel..... | 13 |
| D. DÉCRIVEZ LE SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION QUI A ÉTÉ MIS EN PLACE LORS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION. | 13 |
| 4. TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES | 15 |
| A. QUELS SONT LES PROBLÈMES ET QUESTIONS MAJEURS QUI ONT INFLUENCÉ L'EXÉCUTION DE LA PRESTATION ET COMMENT LA PRESTATION A-T-IL TENTÉ DE LES RÉSOUDRE ? | 15 |
| B. QUELLES SONT LES CAUSES DES ÉCARTS PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS ATTENDUS ? | 15 |
| C. QUELLES LEÇONS PEUT-ON TIRER DE L'EXPÉRIENCE DE LA PRESTATION ? FAITES UNE RÉPONSE DÉTAILLÉE SUR LES PLANS DE L'IMPACT ET DE LA DURABILITÉ DES RÉSULTATS. | 15 |
| D. SELON VOUS, COMMENT LA PRESTATION A-T-ELLE ÉTÉ PERÇUE PAR LES GROUPES CIBLES ? | 17 |
| E. QUELS ONT ÉTÉ LES RÉSULTATS DU SUIVI-ÉVALUATION OU DU MONITORING ET DES ÉVENTUELS AUDITS ET CONTRÔLES ? COMMENT LES RECOMMANDATIONS DE CEUX-CI ONT-ELLES ÉTÉ PRISES EN COMPTE ? | 17 |
| F. QUELLES RECOMMANDATIONS FAITES-VOUS POUR LA CONSOLIDATION ET L'APPROPRIATION DE L'APRÈS-PROJET (LES POLITIQUES À SUIVRE OU À METTRE EN ŒUVRE, LES RESSOURCES NATIONALES NÉCESSAIRES, LA RESPONSABILISATION DES GROUPES CIBLE, LA MANIÈRE D'APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS...)? | 18 |
| G. CONCLUSIONS | 19 |
| 5. ANNEXES | 20 |

| | | | | |
|----------------------------|---|---|-------------------------------------|------------------|
| DOCUMENT TYPE: Template | DOCUMENT TITLE : Final activity report | DOCUMENT OWNER : M. Van Parijs, M&E expert | DATE OF APPLICATION : 16/12/2011 | VERSION : 2.0 |
|----------------------------|---|---|-------------------------------------|------------------|

1. INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

| | |
|---|--|
| Pays | : Maroc |
| Secteur et sous –secteur CAD | : Ministère de l’Energie, des Mines, de l’Eau et de L’Environnement |
| Institution nationale ou régionale chargée de l’exécution | : Direction des Aménagements Hydrauliques |
| Agences d’exécution | : Coopération Technique Belge - Maroc |
| Nbre d’experts en coopération internationale de la CTB | : Un coresponsable national à mi-temps et 15 h/j d’Assistance technique internationale |
| Durée de la prestation (selon AS/CS) | : 48 mois |
| Date de démarrage de la prestation : | |
| Selon AS/CS | : 19 décembre 2006 |
| Effective | : 01 septembre 2007 |
| Date de clôture de la prestation : | |
| Selon AS/CS | : 31 décembre 2010 |
| Effective | : 01 septembre 2011 |
| Modalités de gestion de la prestation | : Mixte, cogestion et régie |
| Budget total de la prestation | : 13.009.066 EUR |
| | Contribution Belge : 2 920 627, 00 EUR |
| | Contribution Marocaine : 10 175 439, 00 EUR |
| Période couverte par le rapport | : 2007-2012 |

| Annexes | Oui | Non |
|--|------------|------------|
| 1. Résumé des résultats | X | |
| 2. Etat des dépenses | X | |
| 3. Taux de déboursement de la prestation | X | |
| 4. Personnel de la prestation | X | |
| 5. Sous-traitance et appels d'offres | X | |
| 6. Equipements | X | |
| 7. Formations | X | |
| 8. Bailleurs de fonds | X | |

2. APPRECIATION

| | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|--|-------------------------------------|--------------------------------|
| PERTINENCE¹ (cf. PRIMA, §70, p.19) | | |
| 1. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport aux priorités nationales de développement ? | 1 | 1 |
| 2. Quelle est la pertinence de la prestation par rapport à la politique belge de développement ? Indiquez votre score par rapport aux trois thèmes ci-dessous : | | |
| a) Genre | 2 | 3 |
| b) Environnement | 2 | 3 |
| c) Economie sociale | 1 | 2 |
| 3. Les objectifs de la prestation étaient-ils toujours pertinents ? | 1 | 2 |
| 4. La prestation a-t-elle répondu aux besoins des groupes cibles ? | 1 | 2 |
| 5. En fonction de ses objectifs, la prestation s'est-elle appuyée sur les organes locaux d'exécution appropriés ? | 1 | 1 |

¹ Selon le PRIMA, §70, p.19, il s'agit "d'apprécier si les choix des objectifs, les choix des groupes cibles et des organes locaux d'exécution restent pertinents et cohérents par rapport aux principes généraux relatifs à une aide efficace et efficiente, ainsi que par rapport à l'application des politiques et stratégies locales, régionales, internationales et belges de développement ».

| | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|--|-------------------------------------|--------------------------------|
| PERFORMANCE² (PRIMA, §71, pp.19-20) | | |
| 1. Les résultats obtenus par la prestation ont-ils contribué à la réalisation de ses objectifs ³ ? (efficacité) | 1 | 1 |
| 2. Appréciez la qualité des résultats intermédiaires (efficacité) | 1 | 1 |
| 3. Les modalités de gestion de la prestation ont-elle été appropriées ? (efficacité) | 2 | 2 |
| 4. Les ressources de la prestation ont-elles été suffisantes sur le plan de (efficience) : | | |
| a. Ressources financières ? | 1 | 2 |
| b. Ressources humaines ? | 2 | 2 |
| c. Matériel et équipements ? | 1 | 2 |
| 5. Les ressources de la prestation ont-elles été utilisées efficacement et optimisées pour obtenir les résultats attendus ? (efficience) | 1 | 2 |
| 6. La prestation a-t-elle été satisfaisante sur le plan coût-efficacité par rapport à des interventions similaires? (efficience) | 1 | 2 |
| 7. Sur base du planning d'exécution, appréciez la rapidité d'exécution de la prestation. (respect des délais) | 2 | 3 |

² Selon le PRIMA, §71, pp. 19-20, il convient « d'apprécier et de mesurer les performances convenues dans les phases de préparation selon les 4 critères et les indicateurs établis pendant la formulation. (Les 4 critères sont efficacité, efficience, respect des délais et qualité du personnel).

³ voir annexe 1 pour plus de détails

| | Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|--|--|---------------------------------------|
| Appréciation globale de la prestation | 1 | 2 |

Cette intervention cadre parfaitement à la fois avec les orientations de la CTB, notamment sa stratégie d'appui des initiatives nationales dans le secteur de l'eau, ainsi qu'avec celles du gouvernement marocain, en l'occurrence, le programme de construction des petits et moyens barrages, ainsi que d'ouvrages d'aménagement des cours d'eau, lancé par le SEEE.



Cette prestation est venue alors s'aligner sur les axes de ce programme ambitieux à travers le renforcement du parc de matériel du SEEE par l'acquisition d'un complément d'engins de travaux publics qui seront affectés à la construction des barrages prioritaires dans la région du Souss-Massa-Draâ. Diverses mesures d'accompagnement destinées à en optimiser la maintenance et à en assurer la durabilité ont fait également partie intégrante de l'intervention.

L'attitude proactive du partenaire et le dynamisme de la partie CTB ont permis de traduire les décisions formulées dans le DTF, approuvées par la SMCL, en actions tangibles. Les deux parties ont focalisé leur attention pendant la période fév. 2008-fév.2010, sur le complément du premier résultat R1 : composante clé du projet.

Pour le résultat R2 et compte tenu de l'intérêt que revêt la GMAO aussi bien pour la structure chargée de l'exécution et de l'exploitation du projet que pour la durabilité et la pérennité du matériel objet du don, des dispositions (en matière de formation sur des logiciels du type) ont été prises en faveur des futurs utilisateurs.

Les efforts conjugués de la DAH et de la CTB ont eu leur fruit, d'abord par l'ouverture des crédits au niveau de la morasse budgétaire 2007 par Arrêté du Ministre des Finances et de la Privatisation.

Ces mêmes efforts, maintenus le long de la mise en œuvre de la prestation, ont conduit à la concrétisation de l'objectif spécifique, tout en tâchant de répondre le mieux possible aux attentes des groupes d'intérêt.

| Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|---|--|
| Alaoui mohamed Chef de la Division des Petits et Moyens Barrages Direction des Aménagements Hydrauliques | Abderrahmane ELBHIOUI Chargé de Programmes   |

3. RÉSUMÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION

A. Si nécessaire, décrivez l'objectif Spécifique et les Résultats Intermédiaires de la prestation, tels que mentionnés dans le document de projet ainsi que les changements opérés (quand, comment et pourquoi)

Objectif spécifique : « Renforcer les capacités des services techniques chargés de la réalisation des petits et moyens barrages notamment par l'acquisition des engins de travaux publics »

Les indicateurs de suivi, retenus pour cet objectif sont :

- Nombre de barrages réalisés ou en cours avec le matériel de travaux publics acquis ;
- Nombre d'engins de travaux publics fournis.

Résultats intermédiaires

R1 : « Le SEE a acquis les engins de travaux publics »

Ce premier résultat, menant en grande partie à l'atteinte de l'objectif spécifique, représente la partie primordiale de la dite prestation. Les six étapes de l'activité rattachée à ce résultat, seront détaillées ci-dessous.

La fourniture d'engins de travaux publics, ainsi que celle de plusieurs véhicules légers destinés à en faciliter leur maintenance a été à charge de la contribution belge.

R2 : « La gestion de la maintenance du parc est améliorée »

Ce résultat vise le développement et l'installation d'un système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO), ainsi que l'équipement informatique associé. Le financement a été assuré par la contribution belge au projet.

Ce système de gestion a été dimensionné pour assurer dans un premier temps la maintenance des engins objet du don et de tous ceux affectés sur les mêmes sites de construction des barrages visés par le projet. Toutefois, il a été conçu de façon qu'une éventuelle extension à tout le parc du SEE puisse être envisagée par la suite, indépendamment du don belge.

L'activité R2A1, ci-dessous explicitée, a été accomplie également sur 5 étapes.

Changements opérés

Changement de lignes budgétaires : ces réajustements sont récapitulés comme suit :

| Activité | Montant (€ HT) | Décision | Arguments |
|--|---|-----------------------------------|--|
| A0101 : Acquisition de matériel de travaux publics | 2 745 627,00 en Cogestion | Augmenter la ligne de 41 000,00 € | Ligne déficitaire après acquisition des fourgonnettes ateliers services |
| A0201 : Achat de matériels informatiques et logiciels | 75 000,00 en Cogestion | Diminuer la ligne de 14 000,00 € | Ligne excédentaire, excédent à affecter à la ligne A0101 |
| Z0101: Ressources humaines | 37 500,00 en Régie belge | Diminuer la ligne de 29 000,00 € | Ligne excédentaire (coresponsable du projet non remplacé après son départ), l'excédent de 27 000,00 à affecter à la ligne A0101, et 2 000,00 à la nouvelle ligne A0202 |
| Z0102 : Formation locale | 22 500,00 en Régie belge | Diminuer la ligne de 10 000,00 € | Ligne excédentaire, excédent à affecter à la nouvelle ligne A0202 |
| Z0203 : Frais de mission | 15 000,00 en Régie Belge | Diminuer la ligne de 8 000,00 € | Ligne excédentaire, excédent à affecter à la nouvelle ligne A0202 |
| A0202 : Achat de matériels informatiques et logiciels (Nouvelle ligne) | 20 000,00 en régie Belge (2 000+10 000 +8 000) | Créer cette ligne en régie Belge | L'urgence d'acquérir le complément d'équipement La souplesse des procédures belges |

B. Dans quelle mesure l'objectif spécifique de la prestation a-t-il été atteint, en fonction des indicateurs retenus ?

L'atteinte de l'objectif spécifique est tributaire de la réalisation des deux résultats intermédiaires, notamment le résultat 1 qui constitue la pièce maîtresse de l'intervention. De ce fait et tenant compte des deux indicateurs qui lui sont associés, l'aboutissement du résultat 1, traduit par l'adjudication totale des 7 lots objet du marché relatif à l'acquisition du matériel de chantier a conduit implicitement à la réalisation de l'objectif spécifique.

Ceci dit, la contribution du résultat 2 dans l'atteinte de cet objectif n'est pas en reste, au vu de l'intérêt majeur que revêt la GMAO aussi bien pour la structure chargée de l'exécution et de l'exploitation du projet, que pour la durabilité et la pérennité du matériel acquis.

D'autre part, les sources de vérification, mentionnées dans le cadre logique de la prestation, à savoir, les rapports de suivi exécution du projet et les procès-verbaux de réception des engins de travaux publics, témoignent –ils également de la traduction de l'objectif spécifique, formulé au départ, en actions bien concrètes.

C. Dans quelle mesure les résultats intermédiaires de la prestation ont-ils été atteints, en fonction des indicateurs retenus ?

Résultat R1 :

Ce résultat constitue à titre de rappel, la pierre angulaire du dit projet. Il dispose d'une activité principale (R1A1), dont l'accomplissement s'est opéré à travers la réalisation de six sous activités (A1.1---A1.6).

R1A1 : Achat des engins de travaux publics

A1.1. : Elaboration des Cahiers de Charges

Le CPS (Cahier des Prescriptions Spéciales) et le RC (Règlement de la Consultation) ont été établis par la DAH, conformément aux stipulations du DTF.

Période août 2007- février 2008

Le CPS prévoit 7 lots, correspondant chacun à un matériel spécifique. A été précisé explicitement tout ce qui se rapporte à la formation des conducteurs et mécaniciens et à l'exonération de la TVA (bénéficiant du don belge octroyé au projet).

Le RC a spécifié, en sus de ce qui est exigé par la réglementation en vigueur, un mode de sélection adéquat par évaluation. Cette dernière est basée sur des critères d'appréciation des capacités techniques des offres et de la qualité du service après-vente. Une démarche qui a guidé le choix vers les fournisseurs les mieux disant.

N'ont pas été adjugés pendant cette période, les marchés relatifs à l'acquisition des Pelles, des Fourgonnettes ateliers de service et des Pick-up de chantier.

Période Février 2008- Février 2010

Les marchés relatifs à l'achat de Pelles hydrauliques, Pick-up et Fourgonnettes ateliers de service, ont été relancés avec des CPS conformes au DTF et avec des règlements de consultation établis en application du nouveau code des Marchés Publics : Décret n° 2-06-388 du 16 Moharrem 1428 (5 février 2007), fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

A.1.2. : Lancement des Appels d'Offres

Il a été procédé dans une première étape, au lancement, par le biais d'insertion dans les journaux locaux et sur le site web de la CTB des avis d'appels d'offres ouverts sur offre de prix, relatifs à la fourniture de pelles hydrauliques, de fourgonnettes ateliers de services et de pick-up 4*4, pour la construction des petits et moyens barrages dans la région de SOUS-MASSA-DRAA.

Les appels d'offres relatifs aux Pelles et Fourgonnettes ont été déclarés infructueux et ont été relancés.

A.1.3. : Attribution des marchés de fournitures

La commission chargée de l'ouverture des plis présidée par le Chef de la Division des Petits et Moyens Barrages s'est réunie dans un premier temps, pour examen des prospectus et a désigné une sous-commission pour l'analyse de la conformité du matériel proposé, eu égard aux prescriptions techniques du CPS.

Le résultat final du jugement des offres après analyse des offres techniques et financières, a été proclamé sur trois périodes : le 03/06/2008 pour les Pick-up ; le 26/09/2008 pour les Fourgonnettes ateliers de services et le 12/12/2008 pour les pelles hydrauliques.

Résultat des attributions :

| Lot N° | Consistance | Adjudicataire | Nb | Montant HTVA (DH) | Montant TTC (DH) |
|---|------------------------------------|---------------|----|-------------------|------------------|
| Lots adjugés pendant la période précédente | | | | | |
| 1 | Bulldozer Catégorie P | Tractafric | 1 | 3 233 330,00 | 3 879 996,00 |
| | Bulldozer Catégorie G | | 1 | 5 650 000,00 | 6 780 000,00 |
| 2 | Chargeuses sur pneus | Tractafric | 3 | 5 046 990,00 | 6 056 388,00 |
| 3 | Camions benne | Sigma Pole | 9 | 8 280 000,00 | 9 936 000,00 |
| 4 | Groupe Electrogène | Hydromec | 2 | 350 000,00 | 420 000,00 |
| | Compresseurs | Hydromec | 4 | 880 000,00 | 1 056 000,00 |
| Lots adjugés pendant la période Fév. 2008- Fév. 2010 | | | | | |
| 5 | Pelles hydrauliques | Tractafric | 3 | 5 882 498,67 | 7 058 998,40 |
| 6 | Pick-up | Jama Auto | 2 | 363 000, 00 | 435 600,00 |
| 7 | Fourgonnettes ateliers de services | COGIS | 2 | 1 200 000,00 | 1 440 000,00 |

A.1.4. : Réception des engins de chantier

La réception des sept lots s'est opérée sur des périodes séparées. La toute dernière est intervenue le 13/08/2009 ; celle relative aux fourgonnettes ateliers de service.

Il importe de rappeler à ce niveau, la cérémonie officielle d'octroi du don, qui a été organisée le 10 juin 2008 sur les lieux du site du barrage Lahouar à Agadir, en présence des représentants

des acteurs impliqués.

A.1.5 : Formation spécifique des conducteurs et mécaniciens

Des formations de courtes durées ont été organisées par les fournisseurs du matériel au profit des conducteurs et du personnel de l'atelier du parc, conformément aux spécifications des marchés.

A.1.6 : Etablissement de contrat cadre avec les mécaniciens agréés par les fournisseurs

Les Sociétés Tractafic et Sigma Pole ont procédé au suivi (révision, contrôle et vidanges) du matériel livré pendant la période de garantie.

En conclusion : le résultat R1, en considération des indicateurs de suivi qui lui sont attribués ainsi que les sources de vérification, a été bel et bien concrétisé.

Résultat R2 : «La gestion de la maintenance est améliorée»

Activité 2.1 : Achat du matériel informatique et logiciel

2.1.1 : Elaboration des Cahiers de Charge

Les CPS et RC ont été établis par la DAH en tenant compte des termes du DTF.

Période août 2007- février 2008

Le CPS relatif à l'acquisition du matériel informatique est établi.

Période février 2008- février 2009

Le staff gérant du matériel objet du don a bénéficié du 30/06/2008 au 5/07/2008 d'un stage de formation sur la GMAO à Liège en Belgique. Les objectifs attendus de ce nouveau produit ont été pris en considération dans l'élaboration des cahiers de charges.

2.1.2 : Lancement de l'appel d'offres

Période août 2007- février 2008

L'appel d'offres ouvert n°168/2007/DAH, relatif à l'acquisition du matériel informatique a été publié les 17 et 18/11/2007 dans deux journaux locaux.

Période février 2008 - février 2009

L'appel d'offres ouvert n°166/2008/DAH relatif à la fourniture et à l'installation d'un logiciel GMAO a été publié dans deux journaux locaux.

2.1.3 : Attribution du marché de fourniture du matériel informatique

L'ouverture des plis s'est opérée le 12/12/2008 par la commission compétente, présidée par le Chef de la Division des Petits et Moyens Barrages.

L'analyse et l'examen des produits de logiciel proposés par les concurrents ont été confiés à une équipe spécialisée en la matière. Le résultat final du jugement des offres est proclamé le 26/02/2009.

| Appel d'offres | Consistance | Adjudicataire | Montant HTVA (DH) | Montant TTC (DH) |
|--|-----------------------|---------------|-------------------|------------------|
| Lot adjudgé pendant la période précédente | | | | |
| 168/DAH/2007 | Matériel informatique | TBEM | 79 540,00 | 95 448,00 |
| Lot adjudgé pendant la période fév. 2008- fév. 2010 | | | | |
| 166/DAH/2008 | Logiciel GMAO | Qualitas | 415 000,00 | 498 000,00 |

2.1.4 : Développement spécifique et installation du logiciel de GMAO

Après analyse et examen du dossier par les différents partenaires CTB et la DAH, de la solution Qualitas qui a abouti au développement de la mise en place du logiciel GMAO via "Coswin", l'ordre de service de marché a été notifié en fin de l'année 2009.

2.1.5 : Formation et suivi des utilisateurs du logiciel

Un planning de mise en œuvre de l'architecture de mise en place de logiciel GMAO (COSWIN) a été entamé, tout au début de l'année 2010.

A noter, dans la cadre de ce deuxième résultat, la mission effectuée par M. Luc VANBELLINGEN, expert en matière de maintenance des engins, en préparation du processus d'installation de la GMAO. (cf. rapport de mission) ; c'est dans cette lignée, qu'un study-tour en Belgique, a été programmé pour les cadres de la DAH concernés par le logiciel en question.

D. Décrivez le système de suivi-évaluation qui a été mis en place lors de la mise en œuvre de la prestation.

La mise en œuvre de la prestation a été rythmée par les réunions du comité de pilotage (CP), impliquant toutes les parties prenantes, pour une évaluation conjointe du progrès des différentes composantes de l'intervention. Figurait sur l'ordre du jour de ces instances, toutes les questions essentielles pour une exécution optimale du projet (plan d'action, état des dépenses, contraintes rencontrées et propositions d'issues,...).

D'autre part, le suivi du déroulement de l'intervention, opéré par la direction du projet, tels : la planification opérationnelle (Q1-Q4), les rapports d'exécution, les rapports d'activité, l'exploit des sources de vérification pour l'atteinte des indicateurs, ... ont permis de leur côté, d'examiner sur une cadence régulière l'état d'avancement des activités, d'apprécier leur mise en œuvre et d'améliorer également le taux d'exécution financière.

Par ailleurs, une étude socioéconomique a été convenue lors d'une réunion du CP sans toutefois être élaborée. Cette étude avait pour objectifs l'évaluation de l'ensemble des impacts, positifs et négatifs, directs et indirects, sur l'environnement naturel et socio-économique, des barrages El Ghezoua et Lahouar dans la province d'Agadir Idda Outanane.

Le non aboutissement de cette étude aux délais impartis, a résulté du retard accusé quant à l'avancement de la réalisation des barrages concernés.

De même, il a été décidé de conduire une évaluation finale à la clôture du projet, sans cependant parvenir à la concrétiser. Elle devait aboutir à l'appréciation de l'atteinte des deux résultats retenus ; à l'évaluation de l'efficacité et l'efficience du projet et à l'analyse des conséquences directes de la mise en place de la GMAO.

Une Analyse SWOT a été en revanche élaborée. Ses résultats sont présentés dans le tableau ci-après :

| | |
|-----------------------|---|
| Points forts | <p>Partenaire très pro actif ;</p> <p>Projet impliquant les populations locales ;</p> <p>Grande attente des populations vis-à-vis des barrages ;</p> <p>Double rôle des barrages : protections des dégâts des crues et apport d'eau pour agriculture ;</p> <p>Service technique des constructions très sérieux et très compétent ;</p> <p>Le projet restructure le service maintenance au niveau des chantiers ;</p> <p>Développement du suivi de la maintenance par la GMAO ;</p> <p>Equipement de maintenance sur chantier acquis par le projet ;</p> <p>Contrats cadres établis avec les concessionnaires pour maintenance matériel Génie Civil.</p> |
| Points faibles | <p>Des problèmes géologiques ont conduit à une augmentation du volume de remblais nécessaire du premier barrage (Sidi El Mahjoub) et allongent les délais de réalisation du barrage ce qui retarde la réalisation des autres, par manque de matériel ;</p> <p>Quantité de matériel de génie civil insuffisante pour répondre à la demande par les populations et les autorités d'accélérer la construction de barrage ;</p> <p>Manque de porte char en bon état ce qui freine le partage de certains équipements entre plusieurs chantiers, ce qui les ralentit ;</p> <p>Service de maintenance quasi inexistant et sous équipé au niveau du central.</p> <p>Service de maintenance juste suffisant sur chantier.</p> |
| Opportunités | <p>La construction de petits et moyens barrages fait partie des priorités nationales.</p> <p>Le Souss Massa Draa est une région qui a programmé la construction de beaucoup de petits et moyens barrages ;</p> <p>Le réseau internet s'étend en débit et qualité ce qui devrait permettre d'étendre le suivi de la gestion de la maintenance en temps réel entre chantier et central à tout le matériel génie civil du ministère d'ici un an ou deux.</p> |

4. TROISIEME PARTIE : COMMENTAIRES ET ANALYSES

A. Quels sont les problèmes et questions majeurs qui ont influencé l'exécution de la prestation et comment la prestation a-t-elle tenté de les résoudre ?

Parmi les facteurs ayant plus au moins entravé l'évolution de la prestation, on peut citer :

- Les effets découlant de la relance via une deuxième procédure, des 2 appels d'offres déclarés infructueux au premier lancement ;
- les contraintes rencontrées pour la mise en œuvre de la GMAO, à savoir : Le nombre de chantiers de plus en plus croissant,....

La direction du projet a opté, comme mesure de résolution, pour la création en régie, d'une nouvelle ligne budgétaire en y affectant les excédents des autres lignes. Ce budget a été destiné en grande partie à l'acquisition du complément d'équipement nécessaire à l'implémentation de la GMAO (infrastructures informatiques, licences antivirus.

- Des facteurs géologiques qui ont conduit à une augmentation du volume de remblais nécessaire au premier barrage (Sidi El Mahjoub) et ont ajourné les délais de réalisation du barrage, ce qui a retardé la réalisation des autres par manque de matériel ;
- Les délais souvent étendus pour l'aboutissement des demandes de remboursement.

B. Quelles sont les causes des écarts par rapport aux résultats attendus ?

Pour le premier résultat, consistant en l'acquisition d'un complément d'engins de travaux publics, destinés à la construction des barrages prioritaires dans la région du Souss-Massa-Draâ, les besoins formulés au départ de l'intervention, en termes de nature et de quantité d'engins, ont été intégralement comblés. De ce fait, il n'y a pas lieu de parler d'écart. Par contre, les délais d'adjudication des marchés relatifs à certains lots (5 et 7), ont enregistré un report et ont été relancés ultérieurement.

La réalisation du résultat R2, retenant l'amélioration de la gestion de la maintenance à travers l'implémentation du système GMAO, a par ailleurs connu quelques écarts liés notamment au volet « Formation et suivi des utilisateurs du logiciel »

C. Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de la prestation ? Faites une réponse détaillée sur les plans de l'impact et de la durabilité des résultats.

Il importe de rappeler à ce niveau, la stratégie de l'intervention qui visait principalement la continuation d'une action de grande envergure, à multiples objectifs, lancée auparavant par le SEE ; pourtant inachevée au vu de la vétusté d'une bonne partie du parc engins d'un côté, et la difficulté d'accès à un processus efficace de maintenance, de l'autre.

Cette prestation est venue alors apporter un renforcement du parc de matériel dont disposait déjà la DAH et ce à travers l'acquisition d'un complément d'engins de travaux publics et l'amélioration de la gestion de la maintenance.

Leçons tirées : Pour la construction des petits et moyens barrages, l'expérience a montré que la construction de barrages **en régie**, - **c'est à dire par le SEEE** lui-même, au prix coûtant - constitue la modalité la plus adaptée à la situation. Elle comporte en effet plusieurs avantages :

- La formation d'une main d'œuvre locale : une convention a été signée entre le SEEE et l'OFPPT (Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail) qui a pour objet de former les agents intervenant dans les chantiers des petits et moyens barrages et d'aménagement des cours d'eau, dans certaines disciplines leur permettant d'accomplir leurs tâches avec professionnalisme et de disposer d'un métier après l'achèvement des travaux ;
- La promotion de l'emploi et de l'économie locale grâce à l'utilisation d'une main d'œuvre locale ;
- La promotion des petites et moyennes entreprises locales, en lançant des marchés de travaux ; de services ou de fourniture de moindre envergure ;
- Une plus grande souplesse dans les interventions urgentes par une réaffectation du matériel disponible entre les chantiers ;
- Des réalisations à moindre coût.

Pour les barrages dans la région du SMD qui fait l'objet de ce projet, la construction en régie a offert l'avantage d'une maîtrise de la gestion des chantiers sur le plan technique mais aussi social : la proximité des bénéficiaires impliqués dans la construction, assure une meilleure appropriation du barrage par la population.

En optant pour cette modalité de mise en œuvre, cette intervention s'inscrit donc parfaitement dans la stratégie de la coopération internationale belge, tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'intervention. Il concerne en effet directement les deux premiers secteurs par les effets induits directement par les barrages proprement dits et le troisième grâce au principe de la construction en régie qui favorise l'accès de la main d'œuvre locale à une formation professionnelle dans une spécialisation porteuse d'emploi lors de la construction même de ces barrages.

Impact :

En considérant les multiples objectifs de la construction des barrages, à savoir :

- Protection contre les inondations ;
- Recharge de la nappe souterraine ;
- Abreuvement du cheptel ;
- Alimentation en eau potable ;
- Irrigation ;
- Hydro-électricité.

En considérant également les répercussions à court, moyen et long terme, de ces réalisations sur l'entourage immédiat, notamment les populations cibles, les PME locales,..., on pourrait évaluer l'apport de la prestation comme étant un levier de développement économique et social des contrées vulnérables de la région, visée par le projet.

Durabilité des résultats :

Trois mesures ont été adoptées pour augmenter la durabilité du projet :

- Développer la capacité de maintenance sur chantier :

- Ateliers mobiles équipés
- Pick-up pour intervention en tout lieu du chantier
- Mise en place d'une Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) :
 - Parc central + 3 postes chantier
- Etablissement de contrat cadre de maintenance auprès de mécaniciens agréés des constructeurs (responsabilité SEE).

D. Selon vous, comment la prestation a-t-elle été perçue par les groupes cibles ?

Rappelons tout d'abord que dans le cadre du projet, on visait la construction de 4 barrages prioritaires (Sidi El Mahjoub- Guelmim, Lahouar- Agadir, El Ghezoua-Agadir, Krayma-Tiznit) dans la région Souss-Massa- Draâ ; tenant compte de ses extrêmes climatologiques, à savoir la sécheresse et les inondations.

La construction des deux barrages Lahouar et El Ghezoua a été vivement sollicitée par les populations, les autorités locales et même les médias, suite à l'épisode pluvieux du 21 au 31 décembre 2007 qui a reconfirmé la vulnérabilité de la ville d'Agadir aux inondations générées par les cours d'eau la traversant. La doléance des populations cible, s'est basée sur la nécessité d'épargner aux infrastructures portuaires et touristiques de la ville, les effets de ces inondations.

Celle du barrage Sidi El Mahjoub, de par sa localisation géographique, constitue une protection des agglomérations avoisinantes, contribue au développement économique et social des localités limitrophes et aide à une utilisation optimale des ressources en eau (recharge de la nappe, point d'eau pour le cheptel,...).

Quant au barrage Krayma, le but qui lui a été assigné consiste en l'abreuvement du cheptel et la protection de Sidi Ifni contre les inondations.

Considérant tout ce qui précède, et tenant compte en plus du rôle déterminant de cette intervention dans la stimulation de l'économie locale, le progrès du contexte social, voire l'amélioration du vécu des populations vulnérables ; et d'autre part, son rôle manifeste dans l'appui des politiques de développement gouvernementales, on peut affirmer la portée notoire de la prestation vis-à-vis des groupes cibles.

E. Quels ont été les résultats du suivi-évaluation ou du monitoring et des éventuels audits et contrôles ? Comment les recommandations de ceux-ci ont-elles été prises en compte ?

A rappeler que la conduite de l'étude socioéconomique préalablement envisagée, n'as pas eu lieu. De même pour la réalisation de l'évaluation finale du projet, qui elle non plus, n'a pas abouti. On ne peut donc parler de résultats ou de recommandations.

Par ailleurs, il y a lieu de citer la mission d'audit menée au Maroc en novembre 2008, dans le cadre de l'audit externe des représentations locales et des projets et dont l'objectif est d'informer le collège des commissaires de la CTB quant au respect de l'application des procédures internes de la CTB.

Les principales remarques appelées par les contrôles des auditeurs ont porté sur la procédure des achats et la réglementation des marchés publics, menant à la formulation des recommandations : suivantes :

- a) pour les projets mis en œuvre par un ministère la partie belge devrait demander qu'il soit procédé à une publicité plus large que le strict requis légal pour favoriser la mise en concurrence ;
- b) prévoir des prescriptions techniques suffisamment larges, dans la limite du requis technique indispensable à la bonne exécution du projet, ne favorisant pas une marque particulière ;
- c) respecter les prescriptions définies dans le cahier des charges ;
- d) veiller à motiver correctement chaque décision ;
- e) scinder le marché en lots correspondant à un métier de base pour favoriser la mise en concurrence et diminuer le risque d'avoir une procédure infructueuse.

La prise en compte de ces recommandations, a été formulée via un rapport de suivi, établi en 2009 (Plan d'action de suivi des recommandations) :

- a) Recommandation retenue : une diffusion plus large du lancement sera automatiquement suggérée au partenaire.
- b) Recommandation retenue, sauf qu'il est difficile de rallier la nécessité de bien préciser les caractéristiques techniques d'un article et rester aussi large que possible. En plus il ne faut pas oublier la politique d'achat des partenaires qui ont aussi un souci de disponibilité de pièces de rechanges et de service après-vente. En plus de la recherche d'une certaine harmonisation du parc.
- c) Recommandation retenue.
- d) Recommandation prise en compte. Les rapports de jugements sont soumis à une expertise juridique avant l'avis de non objection.
- e) Recommandation pertinente, quoiqu'elle présente des risques de cumul de délais surtout quand il n'y a pas de soumission pour un ou plusieurs lots.

F. Quelles recommandations faites-vous pour la consolidation et l'appropriation de l'après-projet (les politiques à suivre ou à mettre en oeuvre, les ressources nationales nécessaires, la responsabilisation des groupes cible, la manière d'appliquer les recommandations...) ?

L'appropriation de l'après projet dépend en grande partie de la garantie d'une maintenance pérenne des acquis du projet, notamment l'implémentation de la GMAO. Pour cela, il faudrait mettre en place une organisation bien structurée des services de maintenance au sein du ministère de tutelle.

Maintenir le budget accordé pour les contrats cadres de maintenance, établis avec les concessionnaires, assurer des ressources humaines qualifiées pour la généralisation de la GMAO : ce sont là deux actions qui pourraient également contribuer à la consolidation de l'après projet.

Par ailleurs, l'objectif de la construction de ces 4 barrages, rappelons-le, visait principalement l'optimisation de la gestion des ressources hydriques, voire la valorisation de ces ressources afin de pallier aux effets des alias climatiques. Il y a lieu donc d'orienter les efforts de toutes les parties prenantes dans le sens d'adopter de sérieuses mesures de préservation, telles :

- Remédier à la détérioration de la qualité des ressources en eau à travers la réduction des principaux facteurs favorisant la pollution des eaux, qu'elle soit d'origine domestique (eaux usées), industrielle (eaux

contenant des matières oxydables) ou agricole (utilisation des engrais) ;

- Prévenir l'érosion des sols et la perte de capacités de retenues des barrages ;

- Mettre en place une gestion durable des ressources en eau souterraine pour la sauvegarde et la reconstitution des nappes, assurer le contrôle par les autorités compétentes de leur utilisation à travers une réglementation de l'exploitation ;

La responsabilisation des acteurs, quant à elle, notamment les populations des régions ciblées par le projet passe d'abord par leur sensibilisation à l'impact manifestement positif de l'intervention à plusieurs échelles : protection des personnes et des biens, stimulation de l'économie locale, amélioration du niveau de vie ; une façon de les amener à tirer profit des acquis du projet à travers l'exploration d'autres créneaux de développement, encouragement des activités génératrices de revenus

D'autre part, la partie marocaine, de son côté a pu mettre en valeur les avantages et la pertinence du mode de réalisation des ouvrages en régie. Une expérience qu'elle serait opportun de renouveler pour la conduite d'autres interventions du genre.



G. Conclusions

Nul doute que Le développement socioéconomique du pays est incontestablement lié à une gestion bien maîtrisée des ressources en eau. La sécurisation de ces ressources reste une priorité pour le Maroc. Les grands ouvrages hydrauliques, la construction des barrages en l'occurrence, contribuent de manière décisive à un développement équilibré du pays en permettant l'émergence de véritables pôles régionaux d'activités économiques.

D'autre part, la région du Sous Massa Drâa, de par sa particularité de région productrice et exportatrice des primeurs et agrumes, présente une région dynamique et cruciale pour l'Economie nationale. Néanmoins, cette distinction sur le plan agricole appelle une exploitation intensive de cette denrée rare, qui est l'eau.

De ce fait, l'intervention de ce projet dans ces conditions telles qu'elles se présentent : mise en place d'une politique nationale du secteur de l'eau et choix de la région Sous Massa Drâa, est une contribution salutaire et dont les répercussions favorables sur les groupes d'intérêt sont certaines.

Enfin, la nouvelle stratégie du secteur de l'eau qui ambitionne de réaliser 1.000 petits barrages et lacs collinaires dans l'horizon 2030, pourrait stimuler d'autres actions de coopération et ce pour un développement harmonieux et durable !

| Responsable national de l'exécution | Responsable CTB de l'exécution |
|---|--|
| Alaoui mohamed Chef de la Division des Petits et Moyens Barrages Direction des Aménagements Hydrauliques | Abderrahmane ELBHIOUI Chargé de Programmes   |

5. ANNEXES

| Annexes |
|---|
| Annexe 1 Résumé des résultats |
| Annexe 2 Etat des dépenses |
| Annexe 3 Taux de déboursement de la prestation |
| Annexe 4 Personnel de la prestation |
| Annexe 5 Sous-traitantes |
| Annexe 6 Equipements |
| Annexe 7 Formations |
| Annexe 8 Bailleurs de fonds |
| Annexe 9 Solde de compte |

ANNEXE 1. Résumé des résultats et des activités (en fonction du cadre logique)

| Résultats Intermédiaires | Indicateurs (prévus ou réalisés) | Etat de réalisation |
|---|---|---------------------|
| R1. Le SEEE a acquis les engins de TP | Les sept (7) lots sont adjugés en plus du matériel informatique | Réalisé |
| R2. La gestion de la maintenance est améliorée par l'achat de matériel informatique et de logiciels | Marché adjugé | Réalisé |
| Activités planifiées | Etat de réalisation des activités (avec commentaires et remarques) | |
| RI.1. Achat des engins de travaux publics Etape 1 : Elaboration des Cahiers de Charges Etape 2 : Lancement des appels d'offres Etape 3 : Attribution des marchés Etape 4 : Livraison des engins de chantier Etape 5 : Formation spécifique des conducteurs et mécaniciens Etape 6 : Etablissement de contrats cadre avec des mécaniciens agréés des fournisseurs | Réalisées | |
| R.2 A1. Achat du matériel informatique et des logiciels Etape 1 : Elaboration du Cahier de Charges Etape 2 : Lancement des appels d'offres Etape 3 : Attribution des marchés Etape 4 : Développement spécifique et installation du logiciel GMAO Etape 5 : Formation et suivi des utilisateurs des logiciels | Les 4 premières étapes réalisées en totalité, à l'exception de l'étape 5 ; notamment le suivi des utilisateurs.... | |

Annexe 2 : Etat des dépenses

Acquisition des engins de travaux publics nécessaires à la poursuite du programme des petits et moyens barrages dans le bassin Souss Massa Draa

Code Prestation CTB : MOR 0603211

N.I. DGCI :

| Code Budget | Description des postes budgétaires | Mode gestion | Coût total contribution Belge | Total des Dépenses | Solde | % Exécution |
|---|---|--------------|-------------------------------|---------------------|------------------|-------------|
| A: Renforcer les capacités techniques du SEE | | | 2 867 627,00 | 2 844 381,83 | 23 245,17 | 99% |
| 01 Le SEE a acquis les engins de travaux publics | | | | | | |
| A0101 | Acquisition de matériel de travaux publics | COGEST | 2 786 627,00 | 2 785 800,61 | 826,39 | 100% |
| | Sous-total A01 | | 2 786 627,00 | 2 785 800,61 | 826,39 | 100% |
| 02 La gestion de la maintenance est améliorée | | | | | | |
| A0201 | Achat de matériel informatique et de logiciel | COGEST | 61 000,00 | 41 987,05 | 19 012,95 | 69% |
| A0202 | Achat de matériel informatique et de logiciel | REGIE | 20 000,00 | 16 594,17 | 3 405,83 | 83% |
| | Sous-total A02 | | 81 000,00 | 58 581,22 | 22 418,78 | 72% |
| Z: Moyens généraux | | | 53 000,00 | 24 308,79 | 28 691,21 | 46% |
| 01 Personnel | | | | | | |
| Z0101 | Ressources humaines | REGIE | 8 500,00 | 8 355,33 | 144,67 | 98% |
| Z0102 | Formation locale | REGIE | 12 500,00 | 12 263,07 | 236,93 | 98% |
| | Sous-total Z01 | | 21 000,00 | 20 618,40 | 381,60 | 98% |
| 02 Suivi et évaluation | | | | | | |
| Z0201 | Etude préliminaire | REGIE | 10 000,00 | -65,42 | 10 065,42 | -1% |
| Z0202 | Analyse à postériori | REGIE | 15 000,00 | 883,67 | 14 116,33 | 6% |
| Z0203 | Frais de mission | REGIE | 7 000,00 | 2 872,14 | 4 127,86 | 41% |
| | Sous-total Z02 | | 32 000,00 | 3 690,39 | 28 309,61 | 12% |
| TOTAL GENERAL | | | 2 920 627,00 | 2 868 690,62 | 51 936,38 | 98% |
| TOTAL REGIE | | | 73 000,00 | 40 902,96 | 32 097,04 | 56% |
| TOTAL COGESTION | | | 2 847 627,00 | 2 827 787,66 | 19 839,34 | 99% |

Budget vs Actuals (Year to Month, by Quarter) of MOR0603211

Project Title : **Acquisition des engins de travaux publics nécessaires à la poursuite du programme des petits et moyens barrages dans le bassin Sous**
 - Massa – Draa

Budget Version : **D01**
 Currency : **EUR**
 YtM :

Year to month : 31/12/2012

Report includes all closed transactions until the end date of the closed closing

| Status | Fin Mode | Amount | 2011 | 2012 | | | | Total | Total Exp. | Balance | % Exec | |
|--------------------------------------|----------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------|------------------|------------------|------------------|---------------------|---------------------|------------------|--------------|
| | | | | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | | | | | |
| A RENFORCER LES | | 2.867.627,00 | 2.801.917,98 | | | 34.892,87 | 7.570,98 | 42.463,85 | 2.844.381,83 | 23.245,17 | 99% | |
| 01 Le SEE a acquis les engins | | 2.786.627,00 | 2.778.229,63 | | | | 7.570,98 | 7.570,98 | 2.785.800,61 | 826,39 | 100% | |
| 01 Acquisition matériel de | | COGEST | 2.786.627,00 | 2.778.229,63 | | | 7.570,98 | 7.570,98 | 2.785.800,61 | 826,39 | 100% | |
| 02 La gestion de la | | 81.000,00 | 23.688,35 | | | 34.892,87 | | 34.892,87 | 58.581,22 | 22.418,78 | 72% | |
| 01 Achat de matériel | | COGEST | 61.000,00 | 7.094,18 | | | 34.892,87 | 34.892,87 | 41.987,05 | 19.012,95 | 69% | |
| 02 Achat de matériel | | REGIE | 20.000,00 | 16.594,17 | | | | | 16.594,17 | 3.405,83 | 83% | |
| Z MOYENS GENERAUX | | 53.000,00 | 24.299,95 | 4,42 | 4,42 | | | 8,84 | 24.308,79 | 28.691,21 | 46% | |
| 01 Personnel | | 21.000,00 | 20.613,98 | | 4,42 | | | 4,42 | 20.618,40 | 381,60 | 98% | |
| 01 Ressources humaines | | REGIE | 8.500,00 | 8.350,91 | | 4,42 | | 4,42 | 8.355,33 | 144,67 | 98% | |
| 02 Formation locale | | REGIE | 12.500,00 | 12.263,07 | | | | | 12.263,07 | 236,93 | 98% | |
| 02 Suivi et évaluation | | 32.000,00 | 3.685,97 | 4,42 | | | | 4,42 | 3.690,39 | 28.309,61 | 12% | |
| 01 Etude préliminaire | | REGIE | 10.000,00 | -65,42 | | | | | -65,42 | 10.065,42 | -1% | |
| 02 Analyse à postériori | | REGIE | 15.000,00 | 883,67 | | | | | 883,67 | 14.116,33 | 6% | |
| 03 Frais de mission | | REGIE | 7.000,00 | 2.867,72 | 4,42 | | | 4,42 | 2.872,14 | 4.127,86 | 41% | |
| 99 Conversion rate adjustment | | 0,00 | 0,00 | | | | | | 0,00 | 0,00 | ??% | |
| 98 Conversion rate adjustment | | REGIE | 0,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 0,00 | ??% | |
| 99 Conversion rate adjustment | | COGEST | 0,00 | 0,00 | | | | | 0,00 | 0,00 | ??% | |
| | | REGIE | 73.000,00 | 40.894,12 | 4,42 | 4,42 | | 8,84 | 40.902,96 | 32.097,04 | 56,00 | |
| | | COGEST | 2.847.627,00 | 2.785.323,81 | | | 34.892,87 | 7.570,98 | 42.463,85 | 2.827.787,66 | 19.839,34 | 99,00 |
| | | TOTAL | 2.920.627,00 | 2.826.217,93 | 4,42 | 4,42 | 34.892,87 | 7.570,98 | 42.472,69 | 2.868.690,62 | 51.936,38 | 98,00 |



ANNEXE 3 : Taux de déboursement de la prestation

| Source de financement | Budget cumulé | Dépenses réelles cumulées | Taux de déboursement cumulé | Commentaires et remarques |
|---|--------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------------------|
| Contribution belge directe | 2 920 627,00 EUR | 2 868 690,62 | 99% | |
| Contribution Etat partenaire | 10 175 439, 00 EUR | | | |
| Contribution Fonds de contrepartie | | | | |
| Autres | | | | |

ANNEXE 4 : Personnel de la prestation

| Type de personnel (titre, nom et genre) | Durée de recrutement (date début et fin) | Commentaires (délais de recrutement, pertinence de la fonction ou du profil...) |
|--|---|---|
| <p>1. Personnel national mis à disposition par le Pays Partenaire</p> <p>1. CADRES MIS À DISPOSITION PAR LA DAH</p> <p>1.1 Cadres de la DAH Bachir AKALAY, Directeur de la DAH Aziz Labraimi, Chef de la Division des Petits et Moyens Barrages Abdelâli Taik, Chef Service Kabiri Abdelfattah, Chef de la Cellule Matériel</p> <p>1.2 Personnel d'encadrement et de suivi des travaux au niveau des barrages Alaoui Redouane, Chef d'Aménagement du barrage Sidi El Mahjoub Abdelkader Zamani, Chef d'Aménagement des barrages Lahouar et El Ghazoua. Jamae Oumlkhir, Chef d'Aménagement du barrage Krayma</p> | Toute la durée du projet | Mohamed Alaoui , nouveau chef de la DPMB |
| Personnel d'appui recruté localement | | |
| <p>Cadres mis à disposition par la CTB : EI Mustapha BENSaid Mohamed ERRAHOUI, Coresponsables successifs du projet</p> | 12 mois | Abderrahmane EL BHIOUI Nouveau Coresponsable (fin 2008) |
| Personnel International (hors CTB) | --- | |
| 4. Expert en Coopération Internationale (CTB) | ---- | |

ANNEXE 5 : Sous-traitance et appels d'offres

(Une fiche par sous-traitance)

Marché 167/2007/DAH Lot n°1

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert par Lots sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 20 nov. 2007

Date de début du contrat de sous-traitance : 14 déc. 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : TRATAFRIC

Objet du contrat : Fourniture des bulldozers catégorie P et catégorie G

Coût du contrat : 10 659 996,00 DHS TTC

Durée du contrat : 4 mois

Résultats produits : Acquisition de la totalité du lot.

Commentaires :

Marché 168/2007/DAH Lot n°2

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert par Lots sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 20 nov. 2007

Date de début du contrat de sous-traitance : 14 déc. 2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : TRATAFRIC

Objet du contrat : Fourniture de chargeuses sur pneus

Coût du contrat : 6 056 388,00 DHS TTC

Durée du contrat : 4 mois

Résultats produits : Acquisition de la totalité du lot.

Commentaires :

Marché 170/2007/DAH Lot n°4

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert par Lots sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 20/11/2007

Date de début du contrat de sous-traitance : 14/12/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : SIGMA POLE

Objet du contrat : Fourniture de camions à bennes 6*4

Coût du contrat : 9 936 000,00 DHS TTC

Durée du contrat : 4 mois

Résultats produits : Réception de la totalité du lot le 07/05/2008

Commentaires :

Marché 171/2007/DAH Lot n°5

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert par Lots sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 20/11/2007

Date de début du contrat de sous-traitance : 14/12/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : HYDROMEC

Objet du contrat : Fourniture de compresseurs à air et groupes électrogènes

Coût du contrat : 1 476 000,00 DHS TTC

Durée du contrat : 4 mois

Résultats produits :

Commentaires :

AO 168/2007/DAH

Marché 174/2007/DAH

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 20/11/2007

Date de début du contrat de sous-traitance : 14/12/2007

Nom du sous-contractant (ou firme) : T.B.E.M

Objet du contrat : Achat de matériel informatique

Coût du contrat : 95 448 ,00 DHS TTC

Durée du contrat : 60 jours

Résultats produits : livraison de la totalité du marché

Commentaires :

Marché 102/2008/DAH (dernière relance après 2 appels infructueux)

AO N° 127/DAH/2008

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert par Lots sur offres des prix

Date de l'appel d'offres: 26/07/2008

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : COGIS

Objet du contrat : Fourniture de fourgonnettes ateliers de services

Coût du contrat : 1 440 000,00 DHS TTC

Durée du contrat : 2 mois.

Résultats produits : Livraison de la totalité conformément aux stipulations du CPC.

Commentaires :

Marché 156/2008/DAH

AO N° 178/DAH/2008 (dernière relance après 3 appels infructueux)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert par Lots sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 22/10/2008

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : TRACTAFRIC

Objet du contrat : Fourniture de pelles hydrauliques type 320 DL et 324 DL

Coût du contrat : 5 882 498,67 DHS TTC

Durée du contrat : 4 mois

Résultats produits : livraison de la totalité conformément aux stipulations du CPS

Commentaires :

Marché

AO N° 166/DAH/2008

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 22/10/2008

Date de début du contrat de sous-traitance :

Nom du sous-contractant (ou firme) : QUALITAS

Objet du contrat : Fourniture d'un système informatique de gestion de la maintenance et des stocks- GMAO

Coût du contrat : 415 000,00 DHS HT

Durée du contrat : 3 mois

Résultats produits :

Commentaires :

Marché 39/2008/DAH Lot n°7 (2^{ème} relance après 1 appel infructueux)

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert par Lots sur offres des prix

Date de l'appel d'offres : 24/03/2008

Date de début du contrat de sous-traitance : 26/08/2008

Nom du sous-contractant (ou firme) : Jama Auto

Objet du contrat : Fourniture de véhicules Pick UP

Coût du contrat : 363 000,00 DHS HT

Durée du contrat :

Résultats produits : Acquisition de la totalité du lot.

Commentaires :

Marché 15/2009/DAH

Mode de passation du marché : Appel d'Offres Ouvert

Date de l'appel d'offres : 29/10/2008 ; 01/11/2008

Date de début du contrat de sous-traitance : 18 déc. 2009

Nom du sous-contractant (ou firme) :

Objet du contrat : Acquisition et installation de la GMAO

Coût du contrat : 415 000, 00 DHS HT

Durée du contrat :

Résultats produits :

Achat du logiciel, installation et formation du personnel du SLM Agadir

Commentaires :

ANNEXE 6 : Liste des Equipements acquis par la prestation

| Type d'équipement | Coût | | Date de livraison | | Remarques |
|---|--------------|-------------|-------------------|---------------|----------------------------|
| | <i>prévu</i> | <i>réel</i> | <i>prévue</i> | <i>Réelle</i> | |
| 2 Bulldozers | | | | | Livraisons dans les délais |
| 3 chargeuses sur pneus | | | | | |
| 9 camions à bennes | | | | | |
| 2 groupes électrogènes | | | | | |
| 4 compresseurs | | | | | |
| 3 pelles hydrauliques | | | | | |
| 2 Pick up | | | | | |
| 2 Fourgonnettes ateliers de services | | | | | |
| Matériel informatique | | | | | |
| Système informatique de gestion de la maintenance et des stocks (logiciel GMAO) | | | | | |

ANNEXE 8. Interventions des Bailleurs de fonds

A signaler L'intervention de la coopération japonaise par l'octroi d'un don, dans les années 80, contribuant au programme des petits et moyens barrages dans le Sous Massa Draa.

| 1.1.1.1.1 Bailleurs de fonds intervenant dans le même projet | | | | |
|---|-----------------------|--------|----------------------|--------------|
| Bailleurs de fonds | Nom de l'intervention | Budget | Principaux objectifs | Commentaires |
| | | | | |
| Bailleurs de fonds contribuant à un même objectif spécifique | | | | |
| Bailleurs de fonds | Nom de l'intervention | Budget | Principaux objectifs | Commentaires |
| | | | | |

ANNEXE 9. Solde de compte cogestion



CENTRE DOMC

RELEVÉ DE COMPTE

مستخلص الحساب

| | | | | | | |
|----------------------------|---------------|---------------------|--|------------------------------------|--|-------|
| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE | | | | كشف التعريف البنكي | BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE ACQUIS. ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS 27, Rue Ouled Bouziki Bir Kaoem KM 5,5 Rt des Zaars Souissi 10170 | |
| NOM | | | | BUREAU COOPERATION TECHNIQUE BELGE | | الاسم |
| AGENCE | | | | CENTRE DOMC | | الفرع |
| CODE BANQUE | CODE LOCALITE | REFERENCE DU COMPTE | | CLE RIB | | |
| 001 | 810 | 003400520301218 | | 82 | | |
| MONNAIE | | | | EURO | العملة | |

Nous vous prions de trouver ci-dessous le relevé des opérations passées à votre compte pour la période du :

01/02/13 au 28/02/13

بشرط ان نوافيكم اسفله بكشف للمعاملات المتوفرة في حسابكم للفترة ما بين

| DESIGNATION DE L'OPERATION | | نوعية العملية | مدينية | دائنية |
|----------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|-----------|
| تاريخ التنفيذ | تاريخ احتساب القيمة | LIBELLE DE L'OPERATION | DEBIT | CREDIT |
| DATE D'EXECUTION | DATE DE VALSUR | بيان العملية | | |
| | | SOLDE REPORTE DU 31/01/2013 | | 19 839,34 |
| صفحة | تاريخ الحصر | رقم الحساب | مجموع المعاملات | |
| FOLIO | DATE D'ARRETE | NUMERO DE COMPTE | TOTAL MOUVEMENTS | |
| 1 / 1 | 28/02/2013 | 5043012-001-006-978 | SOLDE | الرصيد |
| | | | | 19 839,34 |